

# services PUBLICS

## En grève pour la classe 13!

GENÈVE . Le 23 novembre, les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) ont mené une grève historique pour exiger la revalorisation de leurs salaires.

Un nouveau débrayage est prévu le 15 décembre.

EN PAGES 2 ET 4

### Introuvable égalité

**3** POINT FORT – Les derniers chiffres de l'OFS confirment l'ampleur et la persistance de l'écart salarial entre femmes et hommes. Pour faire reculer cette inégalité persistante, une nouvelle grève féministe s'impose.

### Indexez les salaires!

**6** RÉGIONS – Dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud, la bataille continue pour l'indexation des salaires. Les syndicats de la fonction publique appellent à des rassemblements en décembre.

### Remous chez Custodio

**7** AÉROPORT DE GENÈVE – La colère gronde au sein du personnel de la société Custodio, exaspéré par des conditions de travail délétères et un management autoritaire. Le SSP s'attend à des mobilisations avant la fin de l'année.

### Les cuisines de l'espoir

**12** BRÉSIL – Dans les périphéries, les cuisinières du mouvement des sans-toit mènent une lutte exemplaire contre la faim, décuplée par quatre ans de bolsonarisme. L'élection de Lula y a décuplé les espoirs de vaincre ce fléau.



## L'image d'Eric Roset

« Soigner jusqu'à s'effondrer? Non merci! »

Samedi 26 novembre, 700 soignant-e-s ont manifesté sur la Place fédérale. Ils et elles ont dénoncé la dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins et exigé des mesures immédiates de la part de la Confédération et des cantons.

## Éditorial

# Solidarité avec les ASSC en lutte!

Le 26 novembre, pour la troisième année consécutive, des centaines de soignant-e-s ont manifesté sur la Place fédérale. Objectif: dénoncer les pressions financières qui détruisent le service public de santé et exiger des améliorations immédiates.

Ces pressions financières sont un des symptômes de la marchandisation en cours dans le secteur – un processus qui avance à grands pas, comme le rappelle l'entrée du groupe de cliniques privées SMN (ex-Genolier), puis de l'assureur Viana, au sein du conseil d'administration de l'Hôpital du Jura bernois.

Pour les salarié-e-s, cette course à la rentabilité se traduit par une augmentation de la pénibilité du travail – et donc des atteintes croissantes à leur santé. Cette évolution s'accompagne d'un manque complet de reconnaissance du travail réalisé. Conséquence: un mouvement d'exode

massif frappe le secteur. Chaque mois, 300 soignant-e-s quittent leur métier.

Sur le terrain, ce cocktail de sous-financement et de pénurie se traduit par des établissements publics tournant à flux tendus, vulnérables à n'importe quelle secousse sanitaire – comme nous le rappelle la difficulté des services hospitaliers pédiatriques à répondre à l'épidémie de bronchiolite.

Quant à la qualité des soins, elle se dégrade partout.

En novembre 2021, l'acceptation de l'initiative «pour des soins forts» avait fait souffler un vent d'espoir. Accepté par 61% des votant-e-s, le texte demandait une offensive en faveur de la formation du personnel soignant, ainsi qu'une revalorisation de ses conditions de travail et de salaire.

Une année plus tard, le constat est amer: le Conseil fédéral rechigne à mettre en œuvre le second volet du texte et refile la patate chaude aux cantons. Or la priorité des gouvernements cantonaux est d'appliquer des politiques d'austérité budgétaire et de baisser les impôts pour les riches. Ces exécutifs refusent donc d'améliorer les conditions des soignant-e-s – et même d'indexer leurs salaires!

C'est dans ce contexte que, le 23 novembre, les assistantes et assis-

tants en soins et en santé communautaire (ASSC) genevois ont mené une journée de grève. Au centre de leurs revendications: la revalorisation d'une profession toujours plus exigeante, réalisée dans des conditions de plus en plus difficiles. Si le Conseil d'Etat n'accède pas à leur

demande concrète (basculer leur métier en classe 13), nos collègues débraieront à nouveau le 15 décembre (*lire en page 4*).

Ce mouvement de lutte mérite tout notre soutien. D'une part, parce que les demandes de ces salarié-e-s sont largement justifiées. Ensuite, parce que nos collègues ASSC nous indiquent l'unique voie à même d'améliorer les conditions de travail et de salaire dans la santé publique – et garantir ainsi la qualité des soins: s'organiser collectivement, définir des revendications communes et prendre des mesures de lutte. C'est d'ailleurs en appliquant la même méthode que les infirmières et infirmiers experts de l'Hôpital fribourgeois ont décroché cette année une revalorisation de leur fonction. Solidarité avec nos collègues ASSC! Et que leur grève en inspire de nombreuses autres! ■

**BEATRIZ ROSENDE**  
SECRÉTAIRE CENTRALE  
SSP  
**GUY ZURKINDEN**  
RÉDACTEUR

**UN EXEMPLE  
À SUIVRE**

**ÉGALITÉ.** Les derniers chiffres de l'OFS confirment l'ampleur et la persistance de l'écart salarial entre femmes et hommes. Pour faire reculer cette inégalité qui profite aux patrons, une nouvelle grève féministe s'impose.

# Le compte n'y est pas!

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP  
ERIC ROSET . PHOTO

**S**i l'âge de la retraite avançait au rythme de l'égalité salariale, nous devrions travailler non pas une année de plus, mais huit années de moins. Tel est le niveau de l'écart de salaire persistant entre les hommes et les femmes, calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) – et cela, sans prendre en compte le travail gratuit<sup>1</sup>. C'est sur la base de cette égalité inexistante qu'une majorité d'hommes nous a imposé de travailler une année de plus dans le projet d'AVS 21. Il y a de quoi être en colère!

**MOINS DE SALAIRE CHAQUE MOIS.** «En 2020, l'écart salarial global entre les sexes a diminué», écrit l'OFS. Tenez-vous bien: la baisse est de 1%, pour un écart salarial qui se monte à 18%! Exprimé en francs, chaque mois de leur vie active, les femmes perdent 1500 francs par rapport aux hommes. Le secteur public n'est pas épargné par les inégalités: dans l'enseignement, les femmes gagnent en moyenne 12,5% de moins, soit 1046 francs égarés chaque mois; dans le secteur de la santé et du social, l'écart de salaire moyen est de 19,5%, ce qui équivaut à 1602 francs mensuels; et encore dans le secteur public (Confédération, cantons, communes et églises), la différence est de 15%, soit 1373 francs. Il y a de quoi être en colère!

**UN REVENU «FICTIF».** Il est utile de préciser que l'enquête suisse sur les salaires, dont les principaux résultats viennent d'être publiés par l'OFS, prend en considération le salaire mensuel brut moyen à plein temps. L'inégalité salariale dont il est question ici n'a donc rien à voir avec le fait que nombre de femmes travaillent à temps partiel. Car en effet, en Suisse, la majorité des femmes, en particulier les mères, sont actives professionnellement à temps partiel – et pas toujours par choix. Le salaire moyen indiqué par l'OFS est donc théorique pour plus de la moitié d'entre elles: en 2020, ce salaire moyen est de 6817 francs pour les femmes, et de 8317 francs pour les hommes.

**DISCRIMINATION À LA HAUSSE.** L'OFS insiste sur l'écart salarial dit inexplicable,

qui est considéré comme «discriminatoire» car il n'est justifié par rien d'autre que l'appartenance (ou l'assignation) au sexe féminin. Or cet indicateur est très discuté d'un point de vue féministe. Il ne tient en effet pas compte de phénomènes aussi connus que le plafond de verre ou la dévalorisation des emplois exercés majoritairement par les femmes. Cela dit, dans une société qui combat les discriminations, l'écart salarial dit inexplicable devrait diminuer. En Suisse, c'est le contraire: la part de cette marge totalement arbitraire a augmenté, passant de 42% en 2014 à 48% en 2020. Cela signifie qu'entre 2014 et aujourd'hui, la discrimination au travail s'est accrue! Cet écart non justifié représente une somme de 717 francs par mois; calculée sur une vie active de quarante ans, la perte totale est de 344 160 francs. Un gros manque à gagner que rien ne motive, mais qui explique l'immense écart des rentes entre les femmes et les hommes.

**LE CALVAIRE DES BAS SALAIRES.** L'enquête de l'OFS calcule aussi la part de l'inégalité inexplicable selon la position occupée dans l'entreprise. Si la discrimination salariale existe à tous les échelons et si elle s'est accrue partout, ce sont les simples employées qui subissent le plus grand écart non justifié: pour elles, il est de 82%, contre 55% pour les cadres. En clair, la quasi-totalité de l'inégalité salariale des bas et moyens revenus est due à une discrimination qui ne se fonde sur rien d'autre que le genre. C'est énorme! Nous sommes très loin de la vision idyllique de l'égalité que tentent de nous vendre les femmes bourgeoises, le patronat et la droite. Le problème est encore aggravé par le fait que la loi sur l'égalité et son application sont si strictes et inadéquates qu'il est très difficile d'affronter une procédure juridique sur la question, et encore plus de la gagner. S'il est si laborieux de faire avancer l'égalité des salaires, c'est parce que l'économie en tire profit: l'argent volé aux travailleuses finit dans les poches des patrons et des actionnaires. Et ceux-ci ne veulent rien lâcher de leurs privilèges (lire en page 11). De notre côté, nous ne lâcherons rien non plus. En avant pour une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023! ■

<sup>1</sup> OFS: *Analyse des différences de salaires entre les femmes et les hommes 2020*. 22 novembre 2022.

## Contexte

### L'USS MET LE CAP SUR LA GRÈVE FÉMINISTE

Le 57<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale suisse (USS) s'est tenu les 25 et 26 novembre à Interlaken (lire en page 9).

À cette occasion, les syndicats de l'USS ont décidé d'organiser une grève féministe le 14 juin 2023. Motif: malgré la mobilisation historique de 2019, les revenus des femmes, soit leurs salaires et rentes, ne s'améliorent guère. Pire: les femmes devront trimer une année de plus en raison de l'acceptation du projet AVS 21 en votation populaire! Les femmes, souligne l'USS, restent surreprésentées dans le secteur des bas salaires (les emplois rémunérés moins de 4000 francs mensuels pour un plein temps), alors qu'elles sont une petite minorité dans les étages salariaux supérieurs.

Afin d'éradiquer ces différences persistantes, la fédération syndicale demande une hausse des salaires dans les professions où la part des femmes est importante, comme le nettoyage, l'assistance et les soins ainsi que le commerce de détail.

Concernant la conciliation entre activités rémunérées et non rémunérées, des progrès clairs doivent être accomplis afin que les femmes ne doivent plus choisir entre leur famille et un revenu suffisant, revendique l'USS. En effet, tant que la prise en charge d'enfants ou de proches sera conçue comme une affaire privée et que les horaires de travail et ceux des crèches ne seront pas compatibles, les femmes resteront surreprésentées parmi les bas salaires – et sous-représentées parmi les hauts revenus. Une offensive en matière d'égalité est donc plus nécessaire que jamais. Objectif: revaloriser le travail des femmes, augmenter leurs salaires, relever immédiatement leurs rentes et rendre famille et travail plus compatibles.

C'est dans cette perspective que l'USS participera activement à la grève féministe du 14 juin 2023. ■

## Repérages

### AVS 21: UNE FRACTURE DE GENRE ET DE CLASSE

En novembre, l'institut de sondage GFS Berne a publié son analyse Vox concernant les résultats de la votation sur AVS 21. Malheureusement, les résultats de ce sondage ne sont pas déclinés par régions linguistiques, mais uniquement au niveau national. Premier constat: l'analyse Vox confirme l'écart historique entre le vote des femmes et celui des hommes. Jamais elles et ils n'avaient voté de façon aussi opposée sur un objet fédéral. Si certaines personnes peuvent se sentir heurtées par une analyse en termes de «guerre des sexes», un fait demeure: 64% des hommes ont dit oui à AVS 21, contre à peine 38% des femmes. Une majorité de femmes ont voté non à l'élévation de leur âge de départ à la retraite dans tout le pays, y compris en Suisse alémanique, alors que les hommes ont été nombreux, y compris en Suisse romande, à voter oui – au mépris de l'avis de leurs compagnes. Il s'agit donc, pour une partie de l'électorat du moins, d'un vote sanction, d'un vote machiste – et, surtout, d'un vote irréflectif, car le oui à AVS 21 facilitera l'augmentation de l'âge de la retraite pour tout le monde ainsi que le démantèlement du 2<sup>e</sup> pilier dans le cadre de la contre-réforme LPP 21. L'analyse Vox souligne aussi l'absence de solidarité des personnes retraitées envers les personnes actives. Les hommes de plus de 65 ans ont voté oui à 72%, tandis que les femmes de plus de 65 ans sont les seules à avoir accepté la réforme, à 58%. À contrario, les jeunes femmes de 18 à 39 ans ont refusé AVS 21 par 75% des voix – mais leur plus faible participation au scrutin n'a pas permis de faire la différence. En tout cas, la jeune génération a compris que l'égalité n'avance pas à reculons. C'est prometteur pour l'avenir des luttes féministes et syndicales.

L'analyse Vox confirme aussi un vote de classe: seules 32% des personnes gagnant moins de 3000 francs par mois ont voté oui, contre 60% des personnes qui gagnent plus de 11 000 francs. Malheureusement, mais dans la continuité des scrutins précédents, le taux de participation des classes populaires est inférieur à celui des classes privilégiées. À cela s'ajoute le fait qu'un quart des salarié-e-s, et notamment celles et ceux qui occupent des métiers pénibles, avec des contrats précaires et des bas salaires, n'ont pas pu voter car ils et elles ne disposent pas du passeport à croix blanche. Sur une votation à contenu éminemment social dont le résultat a été très serré, cette privation des droits civiques a certainement contribué à faire la différence. ■





# Revalorisation: les ASSC ne lâchent rien !

**GENÈVE .** Le 23 novembre, les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) ont mené une grève historique — la première pour ce corps de métier. Ils et elles exigent une revalorisation salariale à la hauteur de leurs compétences. Et prévoient de débrayer à nouveau le 15 décembre.

BEATRIZ ROSENDE . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP  
ERIC ROSET . PHOTO

**L**e 23 novembre, plus d'une centaine d'ASSC ont débrayé; un nombre identique de collègues en a été empêché, pour cause de service minimum. La revendication de ces soignant-e-s: une revalorisation de leurs salaires. Une demande lancée en juin 2020, par le biais d'une pétition largement signée, dans toutes les institutions publiques occupant ces professionnel-le-s – EMS, services hospitaliers, institutions sociales et soins à domicile.

**UN MÉTIER PEU VALORISÉ.** C'était le début de la crise sanitaire, et les ASSC faisaient partie des personnels particulièrement exposés: le manque de coordination entre institutions, les restrictions de matériel et les collègues malades les avaient obligé-e-s à combler les défaillances du système sanitaire. Depuis, la nécessité de valoriser ces métiers a été reconnue publiquement. Reste à la traduire dans les faits. Car ce métier, essentiellement exercé par des femmes, est peu valorisé – comme si les compétences étaient innées et (presque) bénévoles.

Au fil des ans, les tâches des ASSC ont fortement évolué. Les délégations de compétences et les gestes médico-techniques à maîtriser ont pris l'ascenseur; les responsabilités aussi, tandis que les patient-e-s deviennent plus dépendant-e-s. Cette complexification a mis du temps à être formalisée. Durant deux ans, la délégation des ASSC du SSP a ainsi parcouru les institutions pour discuter avec les collègues, répertorier leurs tâches et intégrer les nouvelles responsabilités dans

les cahiers des charges. Ce long exercice s'est heurté à la résistance d'employeurs désireux de garder les ASSC dans l'ombre, pour mieux pouvoir les utiliser. L'organisation de cours de mise à niveau dans le but d'acquérir les compétences exigées par la nouvelle ordonnance fédérale sur les ASSC – celle-ci leur permet notamment d'être actives dans les soins palliatifs, d'intervenir pour désamorcer des crises ou de poser des perfusions médicamenteuses – avait, elle aussi, fait l'objet d'une résistance des organismes chargés de la formation professionnelle. Mais, comme les grévistes l'ont scandé le 23 novembre, les ASSC «ne lâchent rien». C'est cette détermination qui permet à la délégation syndicale de surmonter les obstacles, les uns après les autres.

**NON À UNE DEMI-RECONNAISSANCE.** Colloqué-e-s dans une classe trop basse (la 10), les ASSC exigent une réévaluation de leur fonction. Compte tenu de l'évolution du plan de formation qui conduit à l'obtention de leur certificat fédéral de capacité (CFC), de l'augmentation des responsabilités figurant dans les cahiers des charges mis à jour, du manque chronique de personnel, des rythmes de travail qui s'intensifient, des horaires irréguliers et de la charge émotionnelle qui pèsent sur leur santé, les ASSC exigent la classe 12, voire 13. Or en novembre dernier, le Conseil d'Etat a décidé de leur attribuer uniquement la classe 11. Aucune explication n'accompagnait cette étonnante décision, annoncée par voie de presse et vécue comme un camouflet par les professionnel-le-s.

**REBELOTE LE 15 DÉCEMBRE.** Les ASSC n'avaient d'autre choix que confirmer leur grève. Puis, dans la foulée de leur belle mobilisation du 23 novembre, ils et elles ont voté un nouveau préavis de grève pour le 15 décembre. Leurs exigences: l'ouverture de négociations avec le Conseil d'Etat et la publication des motifs ayant conduit l'exécutif à leur octroyer une seule classe supplémentaire.

En cas d'ouverture de discussions ou d'une nouvelle décision de l'autorité, une assemblée des ASSC pourrait avoir lieu le 8 décembre (17 h 15) au secrétariat du SSP. Restez donc attentives et attentifs aux informations qui circuleront sur les réseaux sociaux, et consultez vos mails!

**VICTOIRE SUR LE DROIT DE PRATIQUE.** Si la bataille pour la revalorisation continue, les ASSC peuvent déjà se réjouir d'un succès sur un autre plan. En décembre 2021, elles avaient en effet appris par la bande que le chef du département de la Santé, Mauro Poggia, prévoyait d'abolir leur droit de pratique dans le cadre de la révision de la loi sur la santé. Les ASSC ont alors bataillé ferme pour faire comprendre aux autorités que l'obligation de disposer d'une autorisation de pratiquer devait être maintenue. Dans cette lutte, la délégation syndicale a été soutenue par l'association des médecins de Genève, ainsi que de nombreuses et nombreux députés. Grâce à leur engagement, la loi sur la santé devrait maintenir l'obligation de disposer de l'autorisation de pratiquer pour les ASSC. La lutte paye! ■

## Paroles de grévistes

### «NOUS MÉRITONS LA CLASSE 13!»

«Nous sommes révolté-e-s, déçu-e-s, car nous méritons la classe 13! La classe 11 ne représente pas une revalorisation à hauteur de nos compétences. Dans mon équipe, il y a trois collègues qui abandonnent leur métier – en pleine pénurie de personnel! Ces collègues aiment leur job, mais elles n'en peuvent plus de s'épuiser au travail, de voir leur santé se dégrader sans aucune reconnaissance en retour. Il est temps que les ASSC soient payé-e-s à leur juste valeur!»

«Au fil des années, ma charge de travail n'a pas cessé d'augmenter. On attend de moi que je gère des patient-e-s en crise, que j'adopte des compétences complexes en matière de santé mentale. En revanche, l'Etat refuse de reconnaître ces compétences. La demi-revalorisation, c'est non! Si on ne nous accorde pas la classe 12 au moins, je suis prête à refaire la grève!»

«Le matin, nous faisons le même travail que les infirmières; l'après-midi, nous devons nous charger des commissions et du ménage. Nous travaillons souvent le week-end, subissons des horaires coupés, courons dans tous les sens et n'avons pas le temps de prendre nos pauses. Tout cela pour un salaire plus bas que celui des aides administratives! C'est très dévalorisant.»

«Nous effectuons beaucoup de soins infirmiers, alors que nous sommes colloqué-e-s cinq classes plus bas dans la grille salariale. Je travaille à temps partiel, mais mon employeur peut m'appeler n'importe quand. Je suis donc à son service la quasi-totalité de mon temps. Cette situation a un impact énorme sur ma vie.» ■

VAUD . Après la mobilisation victorieuse des ambulanciers et techniciens ambulanciers de l'Association sécurité Riviera (ASR), c'est l'ensemble de la catégorie qui s'organise avec le soutien du SSP.

# Le personnel ambulancier s'organise!

VANESSA MONNEY  
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION  
VAUD

Dans un contexte marqué par le recours croissant aux services d'ambulances et la mise sous pression de tout le domaine préhospitalier, le personnel ambulancier vaudois a décidé de s'organiser pour défendre ses métiers, ses compétences et ses conditions de travail. Tout est parti d'une déclassification salariale des fonctions du personnel du service d'ambulances de l'Association sécurité riviera (ASR).

**DES ÉCONOMIES QUI FÂCHENT.** Le 18 juin 2021, le personnel du service ambulancier de l'ASR est informé d'une modification des classifications salariales s'appliquant aux seules fonctions d'ambulancier diplômé et de technicien ambulancier. Ces classifications sont revues à la baisse, avec des salaires et des progressions inférieures à celles pratiquées jusqu'à fin 2021. Certains ambulanciers voient leur salaire potentiellement gelé du jour au lendemain, et ce pour sept à neuf ans. Ce changement implique également une forte baisse des salaires minimaux: près

de 1000 francs par mois pour les ambulanciers en début de carrière, 400 francs pour les techniciens ambulanciers! À rebours des revalorisations obtenues dans le secteur sanitaire parapublic vaudois, cette décision amenait une inégalité de traitement flagrante au sein de l'ASR. Pourquoi déclasser ces deux fonctions par rapport aux autres? Comment justifier que, dans un même système salarial, la fonction d'ambulancier, nécessitant un diplôme ES, serait classifiée de la même manière que la fonction de policier, détenteur d'un brevet fédéral? Selon l'employeur, la faute incomberait au département de la Santé, qui ne financerait pas à la hauteur nécessaire les salaires des services ambulanciers. Pourtant, le service d'ambulance représente moins de 2% du budget annuel de l'ASR! Bref. Les économies fâchent un personnel hautement mobilisé durant la Fête des Vignerons et la pandémie!

**COMPENSER LE TRAVAIL DE NUIT.** En parallèle, un débat s'ouvre sur la reconnais-

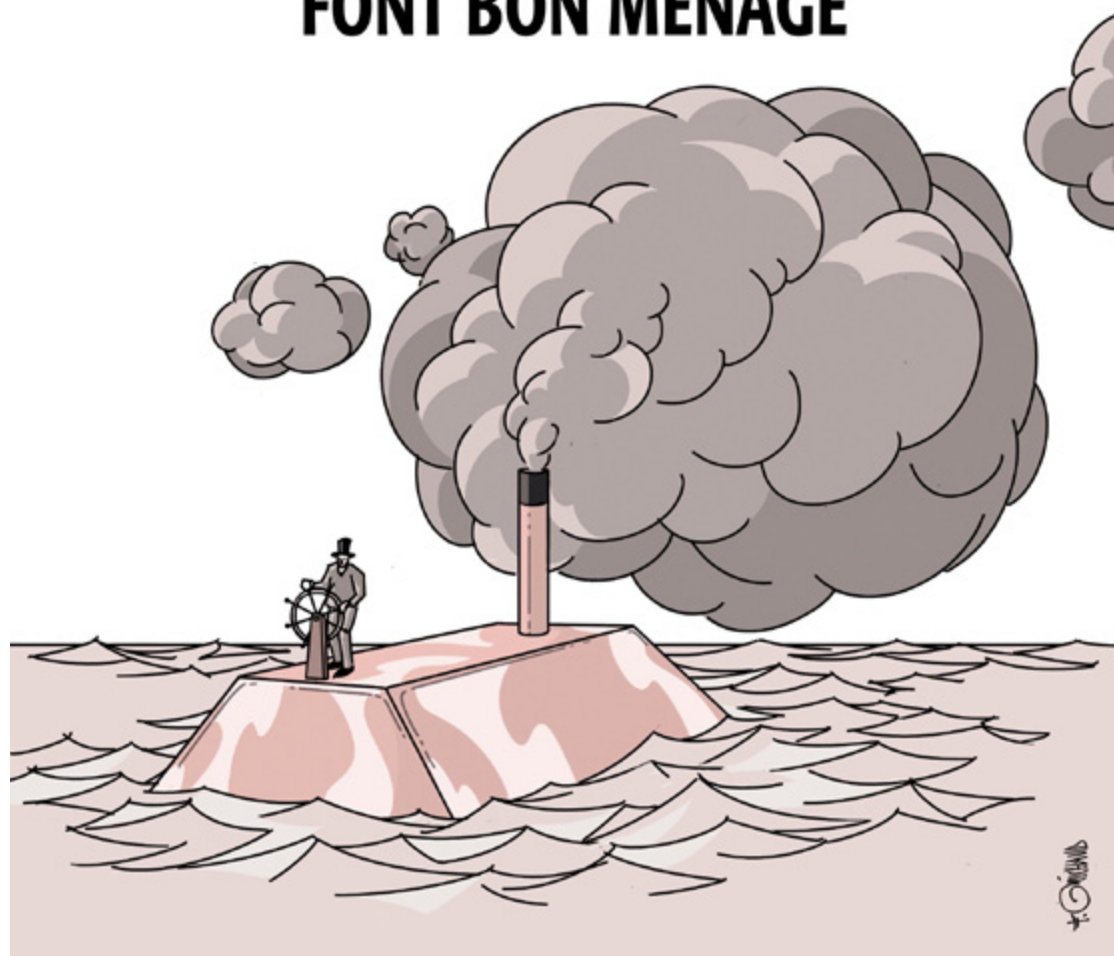
sance de la pénibilité du travail de nuit à l'ASR. La direction mandate un avis de droit qui confirme que les ambulanciers, même sous contrat de droit public, sont soumis à la loi sur le travail. Néfaste pour la santé, le travail de nuit à l'ASR n'était pourtant jusque-là pas compensé. Le personnel du service ambulancier demande donc que l'ASR applique le dispositif valable dans le secteur sanitaire parapublic vaudois: chaque heure travaillée entre 20 h et 6 h donne droit à un temps de compensation de 20%. Leur horaire de 12 h compterait alors comme 14 h de travail. La fatigue engendrée par des années particulièrement éprouvantes pour les ambulanciers rend nécessaire une application rétroactive de la mesure. Le temps d'habillage, lui, n'est pas non plus pris en compte par l'employeur.

**LA LUTTE PAYE.** La direction de l'ASR n'entre pas en matière sur un premier courrier, envoyé en octobre 2021. Les ambulanciers et techniciens ambulanciers décident alors de constituer l'Association du personnel ambulance Riviera (APAR) et d'adhérer collectivement au SSP. Début 2022, notre syndicat se lance, aux côtés d'une délégation très engagée, dans plusieurs mois d'après négociations. La détermination du personnel va payer: en octobre 2022, mis sous pression par une assemblée générale qui s'apprête à prendre des mesures de lutte, le comité de direction de l'ASR accepte le compromis proposé par le personnel: les classifications salariales sont revues partiellement à la hausse, le travail de nuit sera compensé de 20% entre 20 h et 6 h pour tout le personnel de l'ASR, et le temps de change comptera comme temps de travail à raison de 10 minutes par horaire de travail. Deux semaines de congé exceptionnel, correspondant à une compensation rétroactive de deux ans pour le travail de nuit effectué, sont accordées en plus au personnel ambulancier. Cette victoire démontre l'utilité de s'organiser collectivement.

**PARTICIPEZ À LA NAISSANCE DU CAV!** Pour continuer sur cette lancée, le SSP accompagnera la création du Collectif d'ambulanciers vaudois (CAV), dont l'assemblée générale constitutive aura lieu le 7 février 2023 à 20 h 15. Toutes et tous les ambulanciers et techniciens ambulanciers du canton sont invités! Le domaine ambulancier est au cœur du débat politique, avec la réforme en cours du dispositif préhospitalier vaudois (DisCUP). Nous souhaitons peser dans les discussions afin d'atteindre trois objectifs: une meilleure reconnaissance des compétences et métiers des ambulanciers; une revalorisation des fonctions ambulancières dans les grilles salariales de l'Etat; enfin, des mesures pour atténuer la pénibilité du travail en fin de carrière. ■

## Le trait de Frédéric

CLASSEMENT SUISSE DES 300 PLUS GRANDES FORTUNES  
**POLLUTION ET RICHESSE  
FONT BON MÉNAGE**



## Agenda militant

### MANIF POUR LES SALAIRES FRIBOURG

Pour une augmentation à 4%!  
Lundi 5 décembre, 18 h  
Place de l'Hôtel-de-Ville

### MANIF POUR LES SALAIRES LAUSANNE

Mardi 6 décembre, 17 h  
Suivie d'une assemblée générale à 19 h

### PIQUETS DE PROTESTATION NEUCHÂTEL

Contre le refus d'indexer les salaires de la CCT-Santé 21  
Mardi 6 décembre, 12h à 14 h, puis 17 h à 19 h  
Dans la cour du Château

### IRAN, FEMMES ET SOULÈVEMENT LAUSANNE

Débat avec Chowra Makaremi et Babak Kia  
Mardi 6 décembre, 20 h  
Maison du Peuple

### RASSEMBLEMENT DU PERSONNEL DE LA VILLE NEUCHÂTEL

Non au blocage de l'échelon!  
Lundi 12 décembre, 18 h  
Devant l'Hôtel-de-Ville

### GRÈVE DES ASSC GENÈVE

Jeudi 15 décembre

### MARCHÉ SOLIDAIRE DE NOËL LAUSANNE

Du 15 au 17 décembre  
Pôle Sud, avenue Jean-Jacques-Mercier 3

## Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP  
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

### ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD  
Natascha Wey  
Secrétaire générale  
Case postale 8279  
8036 Zurich  
www.ssp-vpod.ch

### RÉDACTEUR RESPONSABLE

Guy Zurkinden  
Case postale 1360  
1001 Lausanne  
Tél. 021 340 00 00  
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

### IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

NEUCHÂTEL UN ACCORD QUI DEVRAIT SERVIR D'EXEMPLE

## 4% D'AUGMENTATION SALARIALE CHEZ VITEOS!

Tout augmente, sauf les salaires! Alors que le bon sens voudrait que les salaires suivent logiquement le renchérissement, nous constatons, dans le secteur public comme le privé, qu'il faut lutter parfois jusqu'à la grève pour obtenir une juste rémunération.

Dans ce contexte, le canton de Neuchâtel et sa capitale font pâle figure. Le Canton prévoit une indexation de 1,8% pour le personnel de l'Etat, et une indexation de 0% pour les secteurs de la santé et du social. La Ville de Neuchâtel prévoit, de son côté, de ne pas accorder l'échelon pour 2023, tout en n'adaptant que partiellement l'IPC. À relever qu'après des années de coupes sur le dos de son personnel, La Chaux-de-Fonds sera la seule collectivité publique du canton à accorder entièrement le renchérissement.

En plus du contexte inflationniste, le pouvoir d'achat sera aussi impacté par le relèvement de la TVA de 0,4%, à la suite de l'acceptation d'AVS 21. En outre, Neuchâtel est le canton qui connaîtra la plus forte augmentation des primes maladies en 2023: 9,5% en moyenne!

Chez Viteos, principale entreprise neuchâteloise de distribution d'énergie, les négociations salariales se sont terminées à la mi-novembre. Ces négociations ont été menées par les syndicats SSP et Unia, signataires de la CCT Viteos-Vadec. Elles ont porté leurs fruits. Grâce au fort engagement des membres, qui ont fixé comme condition minimale la compensation d'un renchérissement à 3,5%, les négociations ont permis d'obtenir une augmen-

tation de la masse salariale de 4% pour 2023. Une hausse salariale de 3,5% est garantie pour tout le personnel dans les bandes salariales, tandis que 0,5% seront distribués en parts individuelles en fonction des performances et pour celles et ceux qui se trouvent en dehors des bandes salariales.

Dans le contexte d'élévation des coûts de l'électricité, Viteos aurait été mal prise de ne pas revaloriser le salaire de son personnel. À la fin août, l'entreprise a annoncé une hausse conséquente de ses tarifs 2023 – 52%! –, bien plus haute que d'autres distributeurs d'énergie, comme par exemple le Groupe E (+19%). Il est aussi important de mentionner que Viteos est une entreprise privée issue d'un service public qui a été privatisé. Cependant, l'entreprise a toujours pour actionnaires les trois principales villes du canton.

Les autorités de la Ville de Neuchâtel doivent aujourd'hui s'inspirer de la hausse salariale qu'elles ont validée chez Viteos et augmenter de la même manière leur personnel! Les mobilisations pour l'indexation des salaires seront décisives. Les dates du 6 décembre – pour les piquets organisés par le personnel du secteur de la santé et du secteur social, qui auront lieu dans la cour du Château de 12 h à 14 h, puis de 17 h à 19 h – et celle du 12 décembre – pour le personnel de la Ville de Neuchâtel, qui se rassemblera à 18 h devant l'Hôtel-de-Ville – sont à marquer au fer rouge! ■

CATHERINE FRIEDLI . SYNDICALISTE SSP

VAUD LA BATAILLE POUR LE POUVOIR D'ACHAT CONTINUE

## LE 6 DÉCEMBRE, ON SE MOBILISE POUR LES SALAIRES!

Entre décembre 2020 et octobre 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,6%. En revanche, les salaires font du surplace. Résultat: notre pouvoir d'achat est en chute libre. Et cela ne va pas s'arranger: les primes d'assurance maladie vont flamber (+6,1% en moyenne pour Vaud pour 2023), les charges locatives et les prix de l'électricité et de l'énergie explosent.

Il est donc impératif que les collectivités publiques compensent au moins la récente hausse du coût de la vie. Une telle exigence est tout sauf déraisonnable: les sommes en jeu n'ont rien à voir avec la progression du patrimoine accumulé par les personnes possédantes, qui ont bénéficié, ces quinze dernières années, d'un cadeau fiscal après l'autre.

Notre revendication est, de surcroît, largement finançable. Dans le canton de Vaud, sur les dix derniers exercices comptables, les excédents cumulés dépassent en effet les six milliards de francs. Largement de quoi garantir l'indexation complète des salaires! Il y a non seulement du pouvoir d'achat de celles et ceux qui font vivre le service public, mais aussi de la qualité

des prestations à la population, dans les hôpitaux, les EMS, les écoles, etc.

Pourtant, le Conseil d'Etat vaudois a prévu, au budget 2023, un montant qui correspond, selon les estimations, à une indexation des salaires de 1,2% pour les secteurs concernés. C'est trois fois moins que ce qui serait nécessaire! Pire. Au moment où nous mettons sous presse, l'exécutif, faisant cavalier seul en Suisse romande, ne nous avait toujours pas communiqué de proposition claire sur les salaires!

Le SSP et les autres organisations du personnel de la fonction publique et du parapublic ont donc décidé de continuer la mobilisation pour le pouvoir d'achat.

Une nouvelle manifestation aura lieu le mardi 6 décembre, à 17 h. Elle sera suivie d'une assemblée générale du personnel à 19 h (les lieux seront précisés sur notre site internet: <http://vaud.ssp-vpod.ch>). Cette assemblée décidera des actions à organiser lors de la journée de mobilisation prévue le 13 décembre. Venez nombreuses et nombreux! ■

DAVID GYGAX . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD

FRIBOURG POUR UNE HAUSSE DES SALAIRES

## TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 5 DÉCEMBRE!

Dans le service public et parapublic fribourgeois, les salaires et les rentes n'ont pas été indexés au coût de la vie depuis plus de dix ans. Or, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 4,6% entre décembre 2020 et octobre 2022. Notre pouvoir d'achat est ainsi en chute libre. Et le renchérissement va s'accroître: les gérances nous demandent d'adapter à la hausse nos acomptes de chauffage, le prix de l'électricité explose et les primes maladie vont flamber dès le mois de janvier.

Dans ce contexte, une indexation des salaires à hauteur de 2,5%, telle qu'envisagée par le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Fribourg, est loin de répondre aux besoins de l'heure. C'est au moins 4% d'augmentation qu'il faudrait! Les finances publiques de l'Etat de Fribourg – qui détient une fortune de 793,8 millions de francs – et des Communes – la Ville de Fribourg dispose d'une fortune de 115 millions de francs, la Ville de Bulle, de 39 millions de francs – le permettent largement.

Le Conseil d'Etat, la plupart des exécutifs communaux et des conseils des caisses de prévoyance détermineront en décembre l'indexation définitive des salaires et des rentes. En nous mobilisant fortement, nous pouvons obtenir une augmentation des salaires de 4%!

Venez nombreuses et nombreux au rassemblement organisé par le SSP, la Fédération des employé-e-s de l'Etat (FEDE) et la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales (FOPIS) le lundi 5 décembre à 18 h, sur la Place de l'Hôtel de Ville à Fribourg!

La pétition lancée par le SSP pour une augmentation des rentes et des salaires de 4% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a obtenu un large succès. Elle a été remise le 1<sup>er</sup> décembre au Conseil d'Etat, au Conseil communal de la Ville de Fribourg et au comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

NEUCHÂTEL RETOUR SUR UN SUCCÈS SYNDICAL

## GRÂCE AU SSP, L'INCENDIE EST ÉTEINT AU SISMN!

En 2019, le personnel du Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) dépose, avec le soutien du SSP, un rapport confidentiel sur la situation du service à l'attention du conseiller communal en charge de la sécurité, des espaces publics et des énergies.

Le constat est accablant: depuis 2015, plus de 26 personnes ont quitté le SISMN. Deux fois plus que les dix années précédentes! Les causes de ces défections sont multiples: manquements au niveau de la communication; salaires inférieurs aux usages cantonaux, malgré un horaire plus lourd; incapacité à répondre aux besoins en formation du personnel ambulancier; problèmes au niveau de l'encadrement des étudiant-e-s, sans oublier un effectif insuffisant.

Un service en crise demande des solutions d'urgence. Malheureusement, ces solutions tardent: les autorités politiques mettent sur pied des groupes de travail pour identifier les problématiques, mais le Covid met un frein à ces travaux en 2020. Il faut attendre juin 2021 pour que le SSP alerte les deux nouveaux conseillers communaux, exigeant une convocation urgente du groupe de travail. Sur le terrain, le personnel serre les dents. La pression est suffisante pour que les deux nouveaux élus prennent au sérieux les demandes des salarié-e-s. L'assemblée générale du SSP, organisée en novembre 2021, fait salle comble et reflète l'exaspération d'équipes qui se donnent au maximum pour assurer, malgré des conditions difficiles, le service à la population.

Entre l'automne 2021 et l'été 2022, le groupe de travail – composé d'une délégation du personnel, des conseillers

communaux, de l'état-major et de la responsable des ressources humaines – mandate la Haute école de gestion (HEG-Arc). Celle-ci réalise une enquête qui met en lumière les défaillances relevées par le SSP deux ans plus tôt!

Sur cette base, les expert-e-s présentent des pistes d'action, sur lesquelles les délégué-e-s du SSP s'appuieront lors des discussions. Dans l'intervalle, la nouvelle direction du SISMN prend au sérieux nos revendications et s'engage en faveur d'un changement. À l'automne 2022, un rapport réclamant davantage de moyens pour le SIS est accepté par le Conseil communal, ce qui permet la mise en application des réformes pour 2023. Des avancées clés sont obtenues par le personnel: la reconnaissance de la comptabilisation du travail, sur le modèle «1 heure travaillée = 1 heure payée», avec adaptation de l'horaire; la création d'un pool d'auxiliaires et l'implantation progressive du temps partiel; l'augmentation des équivalents plein temps (EPT) et la non prise en compte des apprenant-e-s dans l'effectif; la mise en place d'une politique de prévention contre le harcèlement et la volonté d'une meilleure communication au sein du service.

C'est un succès pour le SSP! Notre ténacité nous a permis d'obtenir des résultats satisfaisants pour le personnel. Tout n'est cependant pas terminé, puisque le groupe de travail est maintenu à notre demande. Objectif: veiller à l'application des réformes et aborder les sujets encore sur la table, comme le montant des indemnités – qui figure parmi les plus bas du canton. ■

YANNICK LENGACHER . LAURENT STOFER  
DIDIER FRESARD . MARIE METRAILLER . SSP  
RÉGION NEUCHÂTEL

## AÉROPORT DE GENÈVE . Salaires au plancher, flexibilité maximale, climat d'intimidation et épuisement: la colère gronde au sein de la société Custodio, en charge de la sécurité au sein de l'aéroport. Le SSP s'attend à des mobilisations avant la fin de l'année.

### SERVICES PUBLICS

Trois sociétés sont chargées de contrôler la sécurité des passagers-ères et des bagages à l'aéroport international de Genève (AIG). Genève Aéroport, qui a ses propres employé-e-s, se partage cette tâche avec les sociétés privées Protectas et Custodio. Custodio est une filiale de Securitas SA, la plus importante entreprise de sécurité en Suisse. Le choix, en 2018, d'attribuer un mandat de sécurité à Custodio – qui arrivera à échéance au mois d'octobre 2023 – a fait de nombreuses vagues, en raison de soupçons de copinage et de violation des règles d'attribution des marchés. En 2019, le Ministère public a notamment ouvert une procédure contre inconnu après avoir été informé par la Cour des comptes de «possibles dysfonctionnements lors de la procédure d'adjudication intervenue en 2018»<sup>1</sup>.

«GABEGIE TOTALE». Depuis plusieurs mois, c'est en raison des plaintes de son personnel que Custodio se retrouve en zone de

turbulences. La section Trafic aérien du SSP dénonce même une «gabegie totale» depuis la reprise des activités aéroportuaires, fortement freinées en 2020 et 2021 par les premières vagues de Covid-19. Selon le syndicat, un tiers des 130 employé-e-s se trouvaient en arrêt maladie au début novembre. Le symptôme d'un climat de travail délétère.

Cet été, la quasi-totalité des salarié-e-s de Custodio ont signé une pétition exprimant une série de revendications – et donnant mandat au SSP de les défendre face à l'employeur. Le texte demandait notamment une revalorisation salariale, le respect du temps de repos, la prise en charge par l'employeur du lavage et de l'entretien de l'uniforme. Les signataires revendiquaient aussi l'octroi d'une semaine entière de vacances – au lieu de 5 jours –, une meilleure rémunération du travail de nuit, le dimanche et jours fériés, la suppression des heures négatives accumulées durant les périodes de chômage partiel (RHT, lié à

la crise Covid), la fin des horaires «démentiels» et l'octroi du planning de travail avec deux mois d'avance.

**CUSTODIO S'ENTÊTE.** L'employeur refusant d'accéder à ces revendications, le SSP a lancé une tentative de conciliation devant la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). Menée en octobre, la conciliation a échoué «en raison de l'imperméabilité de la direction aux doléances du personnel», dénonce le syndicat. Seule avancée: l'octroi par la direction de Custodio d'une semaine entière de vacances – la société avait pour habitude d'appeler ses salarié-e-s à travailler le samedi matin suivant cinq jours de vacances, pris du lundi au vendredi. Désormais, les employé-e-s auront droit à un week-end de congé avant et après leurs jours de vacances.

En revanche, la direction refuse toute revalorisation du travail des dimanches et la nuit – ainsi que toute hausse significa-

tive des salaires. Pour justifier sa position, Custodio invoque sa participation à la Convention collective de travail (CCT) de la branche des services de sécurité privés – une CCT prévoyant des salaires et un niveau de protection des salarié-e-s très bas, dont le SSP n'est pas signataire.

**FIN D'ANNÉE AGITÉE?** «Les conditions de travail imposées par Custodio brisent la santé des salarié-e-s» dénonce Jamshid Pouranpir, secrétaire syndical à la section Trafic aérien du SSP. Le syndicaliste se dit déterminé à soutenir les revendications du personnel par tous les moyens, et indique que des actions de lutte sont probables avant la fin de l'année. «La responsabilité d'éventuelles perturbations incombera aux dirigeants de Custodio, ainsi qu'à la direction de l'aéroport. Une entité publique ne doit pas soutenir la sous-enchère!», conclut-il. ■

<sup>1</sup> Tribune de Genève, 15 mai 2019.

# Trou d'air programmé chez Custodio

### Récit

## SIMON\*

agent de sécurité chez Custodio

\* prénom d'emprunt.

« Agent de sécurité aéroportuaire, c'est un travail physique et exigeant. La surveillance des passagers-ères et des bagages implique une vigilance de chaque instant. D'ailleurs, cette vigilance est régulièrement testée par notre direction, qui envoie des 'passagers-ères mystère' muni-e-s de fausses bombes que nous devons détecter. À cela s'ajoutent les horaires irréguliers, y compris la nuit, sept jours sur sept et le travail en équipes, tout cela dans ce monde si particulier qu'est un aéroport.

Malgré ces difficultés, nous aimons notre métier. Le problème, c'est que Custodio nous impose des conditions et une ambiance de travail catastrophiques.

Il y a d'abord les salaires, qui sont très bas: 3800 francs bruts pour un 80%, 4250 francs pour un 100%, alors que les employé-e-s de Genève Aéroport touchent presque le double! La direction de Custodio applique les barèmes de la convention collective nationale (CCT) prévue pour les entreprises de la sécurité privée. Mais nous pratiquons la sécurité aéroportuaire, un domaine très spécifique et exposé, qui nous impose de suivre régulièrement des formations poussées. C'est une réalité très différente!

Cet été, nous avons donc signé massivement une pétition demandant, entre autres, une revalorisation de nos salaires. Custodio nous a octroyé une augmentation de 3% en janvier 2023, qu'elle a présentée comme un 'geste exceptionnel' sous prétexte que la CCT nationale prévoit une augmentation de 0,6%. Mais ce que nous demandons, c'est une vraie revalorisation – alors que ces 3% ne couvriront même pas la hausse réelle du coût de la vie! En parallèle, nous avons appris que l'aéroport de Genève va

augmenter la subvention versée à Custodio pour chaque employé. Ces 3% ne coûteront donc rien à la société!

**LES GENS SONT À CRAN.** Parmi le personnel, la colère gronde. Pour nous, l'attitude de Custodio est insultante. Nous ne demandons pas la lune, juste une reconnaissance salariale de la pénibilité de notre profession!

L'autre grand problème, c'est le temps de travail et de repos. Souvent, nous travaillons cinq jours d'affilée en prenant notre poste à 4 heures du matin (ce qui implique de se lever à 2 h 30) et en le tenant jusqu'à 13 h. Après un jour de repos, nous repartons pour cinq jours de labeur, cette fois avec un horaire différent (de 13 h à 21 h 15, ou de 15 h à minuit), ce qui dérègle notre horloge biologique. La direction nous a promis un tournus prévoyant quatre jours de travail, suivis de deux jours de repos. Mais ce planning n'est pas appliqué.

« Nous sommes déterminés à nous mobiliser avant la fin de l'année »

Les travailleuses et travailleurs auxiliaires, que l'entreprise recrute massivement, se voient imposer la flexibilité la plus grande. Ces salarié-e-s doivent rester à disposition de l'employeur en tout temps et travaillent parfois six jours d'affilée. La direction de l'AIG a été mise au courant de cette situation, mais ne bouge pas. C'est honteux.

Avec de telles conditions, les gens sont fatigués, à cran. Le rythme imposé par Custodio est tenable sur un an. Ensuite, les gens craquent. Il y a beaucoup d'absentéisme, souvent de longue durée. Pour

éviter tout soulèvement, Custodio fait régnier un climat de peur. Elle envoie des lettres aux employé-e-s, insistant sur la paix absolue du travail prévue par la CCT de la sécurité privée – que nous n'avons jamais signée! – et nous menaçant de représailles en cas de grève. En parallèle, la direction multiplie les rapports et les protocoles dès qu'un-e salarié-e fait une faute. Elle tente de nous monter les uns-e-s contre les autres. C'est un vrai management de la peur! Objectif: éviter que le personnel ne s'unisse.

Les pressions n'épargnent pas les malades. Axa, l'assurance perte de gain maladie de Custodio, nous pousse à signer une procuration permettant à des tiers – y compris l'employeur – d'avoir accès à notre dossier médical. Des collègues ont été contacté-e-s car ils ou elles n'ont pas signé la procuration, et se voient privé-e-s de contrat à plein temps pour cette raison! Des employé-e-s en congé

maladie ont été appelé-e-s plusieurs fois durant leur arrêt de travail par les services de Custodio, qui leur demandaient de manière insistante de remplir le formulaire Axa. Dans le cas contraire, on leur indique qu'ils ou elles ne toucheront pas leur indemnité perte de gain complète. Tout cela est scandaleux!

Les pressions de notre employeur font peur à certain-e-s collègues. Malgré tout, le ras-le-bol est si grand qu'une majorité du personnel est prête à se mobiliser. Nous sommes déterminé-e-s à mener des actions syndicales avant la fin de l'année. Malheureusement, ce sont les passagères et passagers qui feront les frais de la politique catastrophique de Custodio. ■

VILLE DE NEUCHÂTEL MANIFESTATION LE 12 DÉCEMBRE

## LE PERSONNEL COMMUNAL SE MOBILISE!

La décision du Conseil communal de bloquer l'échelon pour 2023 et n'adapter que partiellement la grille salariale à l'indice des prix à la consommation (IPC) s'inscrit dans une politique visant «à rétablir la santé financière de la commune d'ici dix ans». Si le personnel entend les préoccupations des autorités politiques, il n'est en revanche pas d'accord de payer le prix de cet assainissement. D'autant plus que l'effort demandé tombe au moment d'une augmentation généralisée du coût de la vie, qui pèse sur le pouvoir d'achat du personnel. La question de l'échelon est également sensible, puisque c'est la progression salariale qui est touchée. Le montant perdu en 2023 ne sera pas récupéré et se répercutera sur l'ensemble de la carrière.

Nous avons également rappelé que le budget 2023 ne prenait pas en compte l'augmentation des EPT nécessaire à la mise en application d'un nouvel article du statut du personnel qui prévoit une compensation en temps du travail de nuit, des week-ends et des jours fériés pour l'ensemble du personnel. Cette problématique avait pourtant été prise au sérieux par les autorités communales, puisqu'une estimation du nombre d'EPT supplémentaire a été faite par le service des RH durant cette année. Les besoins sont importants: c'est 7,4 EPT qu'il faudrait pour une application stricte du statut! À ce jour, aucune ligne du budget ne mentionne d'augmentation. L'heure est, au contraire, à la réduction et à l'optimisation financière.

Pour toutes ces raisons, le personnel demande aux autorités politiques de maintenir l'échelon automatique et d'adapter totalement l'IPC pour 2023. Pour convaincre les politiques, il faudra se mobiliser. Le SSP appelle donc à un grand rassemblement le 12 décembre prochain devant l'hôtel de ville, dès 18 h.

Rejoignez-nous nombreuses et nombreux contre le blocage de l'échelon!

MARIE MÉTRAILLER . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL PIQUETS DE PROTESTATION LE 6 DÉCEMBRE

## 0% D'INDEXATION POUR LES PERSONNELS DE LA SANTÉ?

Le coût de la vie a augmenté fortement ces derniers mois, pour toutes et tous les salarié-e-s. L'Union syndicale suisse calcule un renchérissement de 5%.

Selon les articles de notre Convention collective de travail Santé 21, les salaires devraient augmenter de 3,5% en 2023.

Selon les décisions du Conseil d'Etat, les employé-e-s du canton obtiendront une indexation de 1,9%. Or, selon les employeurs signataires de la CCT Santé 21, les autorités cantonales refusent de financer l'indexation des salaires au coût de la vie et il n'y aurait aucune réserve pour respecter les dispositions de notre CCT et augmenter la grille salariale.

Les syndicats ont écrit au Conseil d'Etat pour obtenir une entrevue urgente. Objectif: éviter que nous perdions notre pouvoir d'achat.

Quelle que soit la réponse des autorités cantonales, nous devons dire à quel point ce manque de considération est une gifle pour nous toutes et tous qui, depuis plus de deux ans, sommes embarqué-e-s dans une course sans fin pour soigner et accompagner nos patient-e-s et nos résident-e-s. Le refus d'indexer nos salaires est inacceptable et honteux! Pour exprimer colère et déception, venez nombreuses et nombreux dans la cour du Château, le mardi 6 décembre. Ce jour-là, les député-e-s du Grand Conseil voteront le budget.

Nous tiendrons un premier piquet syndical entre 12 h et 14 h, puis un second de 17 h à 19 h.

SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

VAUD POUR L'INDEXATION DES SALAIRES

## CHUV: LE PERSONNEL DE LA LOGISTIQUE SE MOBILISE

Le 1<sup>er</sup> décembre à 16 h, dans le hall principal du CHUV, les salarié-e-s de la logistique hospitalière de l'hôpital universitaire vaudois se sont rassemblé-e-s pour soutenir leur revendication: l'octroi d'une classe de salaire de plus pour toutes et tous.

Les salaires du personnel de la logistique hospitalière (logisticien-ne-s, cuisinières et cuisiniers, aides de cuisine, service de propreté et d'hygiène, transporteurs-euses internes et externes, etc.) n'ont pas bougé depuis près de quinze ans.

Contrairement à d'autres fonctions, ces employé-e-s ne peuvent pas changer de classe durant toute leur carrière: par exemple, une employée du restaurant entre en classe 2 et reste en classe 2 durant toute sa carrière. Ceci, alors même que les fonctions occupées se complexifient et s'enrichissent de tâches nouvelles. Enfin, comme toutes et tous les salarié-e-s du CHUV, les employé-e-s de la logistique font face à une intensification croissante de leur travail quotidien.

Les salaires au CHUV et à l'Etat n'ont pas non plus été indexés depuis plus de dix ans. Or l'inflation, qui a démarré en décembre 2020, se monte à plus de 4% depuis cette date. De facto, les salaires réels baissent.

Le personnel de la logistique hospitalière se situe entre les classes 1 et 5 de la grille salariale de l'Etat. Il est nécessaire d'augmenter ces salaires au plus vite!

Une demande d'ouverture de négociations a été adressée à la cheffe du département de la Santé et de l'action sociale début novembre. Si celle-ci ne répond pas à cette demande, nous mènerons de nouvelles actions de lutte. Les salaires doivent augmenter!

DAVID GYGAX . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD

ssp fribourg

www.ssp-fribourg.ch

POUR LA  
HAUSSE DES  
SALAIRES!

Etat de Fribourg, secteur social, EMS, Ville de Fribourg, communes  
Face à l'inflation, il est temps d'augmenter les salaires et les rentes !  
**+ 4% pour toutes et tous !**

**RASSEMBLEMENT  
LUNDI 5 DÉCEMBRE, 18 H**

Place de l'Hôtel de Ville, Fribourg



Chalet de l'Entraide Ouvrière de la Gruyère Montbarry  
Chemin de l'Entraide 34, 1661 Le Pâquier

## Recherche personne pour poste de gardiennage

(travail accessoire)

- Exploitation de la colonie au poste de concierge
- Réception/départ des hôtes
- Gestion des contrats - réservation
- Facturation
- Petits nettoyages
- Gestion des réparations
- ...

Si ce poste vous intéresse, veuillez prendre contact avec Martine Remy (026 912 56 91), qui peut vous organiser une visite ...



Automne parmi Merlot et châtaignes

Offre par personne en chambre double

Standard à CHF 369.- Superior à CHF 399.-

Le prix comprend:

- 3 nuits en chambre double
- 3 buffets de petit déjeuner
- 2 repas du soir avec menu à 3 plats
- 1 menu Gourmet à 4 plats
- 1 bouteille de vin Merlot (par chambre)
- Wi-Fi gratuit
- Parking

-20%  
RABAIS  
SSP

Offre valable jusqu'à la fin de la saison

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch • f



Les délégué-e-s de l'Union syndicale suisse (USS) ont fixé leurs priorités lors du 57<sup>e</sup> congrès de la faïtière, les 25 et 26 novembre à Interlaken. Au menu: une offensive sur les salaires.

# L'USS en congrès

UNION SYNDICALE SUISSE

La Suisse est un des pays les plus riches de la planète. Mais, au cours des dernières années, nombre de salarié-e-s et de retraité-e-s n'ont que peu profité de cette situation. De fait, une fois les primes maladie et les loyers payés, il leur reste même moins, en termes réels, qu'il y a quelques années. C'est pourquoi des mesures sont nécessaires pour renforcer le pouvoir d'achat.

**EN MATIÈRE DE SALAIRES.** Le congrès de l'USS a d'abord décidé de lancer une offensive pour l'égalité et de participer activement à la grève féministe qui aura lieu le 14 juin 2023 (*lire en page 3*). En parallèle, il a arrêté les revendications suivantes:

- des hausses générales de salaire: quiconque travaille dans ce pays mérite un revenu équitable. Calculé en fonction du coût de la vie, cela signifie qu'il ne faut pas de salaire inférieur à 4500 francs et, avec un apprentissage, à 5000 francs. Un plus grand nombre de CCT et de salaires minimums doivent permettre d'atteindre cet objectif;

- des améliorations en matière de protection des salaires: il est particulièrement important de faciliter la déclaration de force obligatoire des CCT, ainsi que de prendre des mesures fortes pour l'application de ces dernières. Les mesures d'accompagnement doivent donc être améliorées, pas dégradées.

**EN MATIÈRE DE RETRAITES.** La privatisation rampante de la prévoyance vieillesse ne pourra être stoppée qu'en renforçant l'AVS. Dans cet objectif, le combat pour de meilleures rentes à travers l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS est une priorité absolue. Pendant au parlement, cette initiative arrive au bon moment. En effet, les rentes du 2<sup>e</sup> pilier ont baissé d'environ 20% ces dernières années et perdent aujourd'hui énormément de leur valeur à cause de l'inflation. Parallèlement, le 2<sup>e</sup> pilier est devenu un modèle d'affaires pour les gestionnaires de fortune, les courtiers et les assureurs. Le congrès de l'USS a donc adopté un texte d'orientation sur la prévoyance vieillesse, stipulant que tout-e salarié-e mérite une bonne rente après une vie de labeur. Il y a assez d'argent en Suisse pour garantir cela! Plus de 90% de la population profitera du développement de l'AVS, qui est le système le plus avantageux pour les salarié-e-s.

**RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.** Les délégué-e-s de l'USS se sont aussi penché-e-s sur le réchauffement climatique. Dû à

l'activité humaine, ce dernier représente une menace existentielle pour le monde entier, y compris les travailleuses et travailleurs. L'USS s'engage donc en faveur d'un tournant climatique. Nécessaire et urgent, ce tournant doit passer par un changement structurel et socialement équitable. La décarbonation modifiera profondément le travail et la vie des salarié-e-s dans le monde et en Suisse. Ce processus doit être aménagé avec le concours de toutes celles et ceux qui sont concernés. La transition écologique ne peut pas être confiée aux forces du marché, mais doit devenir un projet d'avenir collectif. Ce projet ne pourra être mis en œuvre de manière efficace que s'il est décidé en commun et démocratiquement. Dans cet objectif, le renforcement du service public jouera un rôle central.

**PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT.** Le congrès de l'USS a aussi décidé de préparer le lancement d'une initiative populaire pour une meilleure protection contre le licenciement. La Suisse est en effet clairement en retard sur cette question: la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la protection des travailleurs et travailleuses engagées au plan syndical n'est pas respectée dans notre pays. La médiation en cours à ce sujet sous la houlette du conseiller fédéral (UDC) Guy Parmelin doit déboucher sur des résultats concrets.

**PRIX CULTUREL.** Le Congrès de l'USS a discerné son Prix culturel à Sandra Künzi, artiste de *spoken word*. Ses interventions sont empreintes de mots d'esprit et de malice, et ont souvent aussi des côtés absurdes. Les thèmes abordés par Sandra Künzi vont de l'égalité salariale à des faits de la vie quotidienne, en passant par la Grève générale. L'engagement pour l'égalité est central pour cette artiste. Pendant la pandémie, elle a, dans le cadre de la taskforce Culture, endossé un rôle majeur dans la défense des intérêts des artistes en Suisse.

**ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE.** Pierre-Yves Maillard a été réélu à l'unanimité président de l'USS pour une nouvelle période de quatre ans. Vania Alleva (sortante) et Natascha Wey (nouvelle), qui est par ailleurs secrétaire générale du SSP, ont été élues, également à l'unanimité, vice-présidentes de l'USS. La composition du comité présidentiel a été confirmée. Pour la première fois dans l'histoire de l'USS, une majorité de femmes y siège. ■

Lors de son congrès, l'Union syndicale suisse a adopté une résolution de solidarité avec la lutte courageuse des femmes et des hommes contre le régime iranien qui les opprime.

# Avec les femmes d'Iran

UNION SYNDICALE SUISSE

Cela fait près de trois mois que la révolte des femmes a débuté dans la République islamique d'Iran.

Le mouvement a été déclenché par le décès de Mahsa Amini, 22 ans, battue à mort le 13 septembre par la police des mœurs. Malgré une répression féroce, particulièrement dans les régions où la population est à majorité kurde, les mobilisations continuent dans l'ensemble du pays. Elles se manifestent aussi par des mouvements de solidarité parmi les travailleurs, notamment dans l'industrie pétrolière, un secteur-clé de l'économie iranienne. Dans ce contexte, la solidarité internationale avec la révolte en Iran est particulièrement importante. Dans cette perspective, le congrès de l'Union syndicale suisse (USS) a adopté une résolution de soutien à cette lutte, que nous publions ci-dessous.

**DES FEMMES QUI RISQUENT LEUR VIE.** Le congrès de l'USS exprime sa solidarité et son soutien aux femmes en Iran comme ailleurs dans le monde. Ces femmes risquent leur vie en exerçant leurs droits fondamentaux et en s'opposant aux normes sociales de leur pays.

À la mi-septembre, Mahsa Jina Amini, âgée de 22 ans, a été arrêtée par les forces de sécurité du régime islamique en Iran parce qu'elle ne portait pas son voile d'une manière jugée appropriée. Elle a été battue à mort. Depuis, le pays a été secoué par des manifestations généralisées. Ces manifestations, à la tête desquelles se trouvent des femmes, concernent toutes les couches, tous les groupes d'âges et toutes les régions du pays. Le gouvernement de Téhéran réprime ces manifestations en recourant à une force brutale et souvent meurtrière. Même les enfants ne sont pas à l'abri et sont arrêté-e-s, violé-e-s et assassiné-e-s par les forces de sécurité de l'Etat.

**RÉPRESSION CONTRE LES GRÉVISTES.** Des centaines de travailleuses et de travailleurs des secteurs les plus divers (enseignant-e-s, travailleuses-eurs des champs pétroliers, ouvrières-ers sidérurgistes, mineure-s) ont cessé de travailler en signe de solidarité avec les manifestant-e-s. Ces dernières semaines, de nombreux-euses grévistes ont été licencié-e-s, arrêté-e-s et tué-e-s. Bien que les syndicats aient une longue tradition en Iran, ils ne sont généralement pas officiellement reconnus et ont toujours fait l'objet de répression. Le gouvernement iranien estime qu'en s'engageant envers les droits des travailleuses-eurs, les membres de ces syndicats deviennent des opposant-e-s au régime.

Le peuple iranien risque ainsi sa vie pour la liberté et la démocratie.

**APPEL AU CONSEIL FÉDÉRAL.** L'USS et ses syndicats membres condamnent les actions du régime iranien de la manière la plus vigoureuse et sont unis derrière les femmes et les hommes courageux qui manifestent tous les jours dans les rues d'Iran pour la liberté, la démocratie et l'égalité, se mettent en grève et risquent leur vie. Nous exprimons toute notre admiration et notre solidarité au peuple iranien pour sa résistance courageuse. Aujourd'hui plus que jamais, les Iranien-ne-s ont besoin d'un soutien international. Les responsables des violations des droits humains commises dans le pays doivent être identifié-e-s dans le cadre d'une enquête de l'ONU. Nous demandons au Conseil fédéral de prendre des mesures fortes contre le régime iranien et de s'associer aux sanctions décidées par l'Union européenne.

**DES MORT-E-S PAR CENTAINES.** Des centaines de femmes, de jeunes, d'enfants et d'hommes ont été tué-e-s au cours des dernières manifestations tragiques qui ont ébranlé l'Iran. Parmi les nombreuses victimes figure la tante de notre collègue du Groupe d'intérêt «migration» de Syndicom, le syndicat de la communication. À cette occasion, nous tenons à exprimer nos sincères condoléances à Zahra et lui souhaitons beaucoup de force en cette période difficile.

Nos pensées et notre solidarité vont à toutes les personnes touchées, ainsi qu'à leurs familles et leurs amis. ■

Une initiative veut protéger les personnes migrantes victimes de violences conjugales. Questions à Chloé Maire, travailleuse sociale à la Fraternité, le service social pour les immigré-e-s du CSP Vaud.

# La double peine des migrantes

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR  
ERIC ROSET . PHOTO

**Vous dénoncez la «double peine» qui frappe les migrant-e-s victimes de violences. De quoi s'agit-il?**

**Chloé Maire** – Les migrant-e-s originaires d'un pays extra-européen venu-e-s en Suisse lors d'un regroupement familial et victimes de violences conjugales se retrouvent dans une situation particulièrement difficile: si elles quittent le domicile conjugal pour échapper aux violences, ces personnes, avant tout des femmes, risquent de perdre leur permis de séjour. Au traumatisme des maltraitances s'ajoute ainsi la peur de l'expulsion.

**La loi ne protège-t-elle pas ces victimes?**

L'article 50 de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) prévoit de prolonger ou d'octroyer le permis de séjour (pour raisons personnelles majeures) aux migrant-e-s victimes de violences conjugales. Cependant, cette exception ne s'applique qu'aux personnes dont le ou la partenaire a un passeport suisse ou une autorisation d'établissement (permis C). Lors de la ratification de la Convention d'Istanbul, la Suisse a d'ailleurs émis une réserve partielle à l'article 59 de la convention, qui prévoit l'octroi d'un permis de résidence indépendamment du statut de séjour du conjoint dans des situations particulièrement difficiles.

Ce traitement à géométrie variable suggère ainsi que la violence domestique est plus ou moins tolérée selon le statut de séjour. Il s'agit d'un signal très problématique!

**Vous pointez aussi des problèmes au niveau de l'application de la LEI...**

Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, une victime qui veut justifier le maintien de son séjour en Suisse doit prouver qu'elle a subi une violence d'une «certaine intensité» et présentant un «caractère systématique». Or dans la pratique, ces exigences sont très difficiles à démontrer. Les mécanismes des violences do-

mestiques sont de plus méconnus par les administrations et les tribunaux. Les attestations délivrées par des professionnels formés – voire les certificats médicaux attestant des violences subies – ne sont trop souvent pas pris en compte à leur juste valeur. Les victimes de violences migrantes sont ainsi privées d'une réelle protection.

**Quelles sont les conséquences de cette absence de protection?**

Elles sont tragiques. D'abord, des personnes sont renvoyées de Suisse pour avoir tenté de se soustraire à des violences. Dans de rares cas, certaines sont même séparées de leurs enfants.

Ensuite, par crainte d'être expulsées, de nombreuses victimes restent dans les foyers où elles sont maltraitées. Certain-e-s conjoint-e-s violent-e-s utilisent d'ailleurs le «chantage au permis» et la peur d'une séparation des enfants pour renforcer leur emprise sur la victime. Cette situation peut entraîner une spirale de violences – allant jusqu'au féminicide dans le pire des cas. Pour les enfants, aujourd'hui considérés comme des victimes directes, les conséquences sont aussi traumatisantes.

La longue durée des procédures juridiques, au cours desquelles les victimes sont appelées à raconter constamment leurs souffrances, est un autre problème: maintenir l'incertitude si longtemps après de tels traumatismes est dommageable pour la réintégration des victimes, y compris sur le plan professionnel: en raison de l'impossibilité de se reconstruire et de l'absence de permis valable, elles ne retrouvent souvent pas d'emploi durant les procédures de recours.

**Quelle est l'ampleur de ce phénomène?**

En l'absence de chiffres officiels suffisants, on ne sait pas combien de personnes victimes de violences sont renvoyées de Suisse, ni combien font recours contre une



telle décision. Au CSP Vaud, nous sommes cependant confrontées régulièrement à de tels drames. Il est courant que les femmes victimes de violences doivent se battre durant plusieurs années pour arracher le renouvellement de leur permis de séjour. Selon l'Office fédéral de la statistique, les homicides perpétrés dans la sphère domestique représentent un bon tiers de l'ensemble des homicides commis en Suisse. Les femmes en sont victimes près de quatre fois plus souvent que les hommes. Il est temps de prendre toutes les mesures pour protéger les victimes, quel que soit leur pays d'origine!

**Une initiative parlementaire veut améliorer la situation. Que prévoit-elle?**

S'il est accepté par le parlement fédéral, ce texte garantira d'abord l'équité entre les victimes, en étendant le champ d'application de la réglementation pour «raisons personnelles majeures»: la victime de violences aurait ainsi droit au renouvellement de son autorisation initialement obtenue par regroupement familial (y compris en cas d'admission provisoire ou de concubinage), quelle que soit la nationalité ou le statut du conjoint.

L'initiative précise ensuite dans la loi les éléments pris en compte pour apprécier le niveau de violence subie. Cela évitera les applications arbitraires de l'article 50 LEI.

Le texte prévoit aussi d'accorder plus de temps à la victime de violences afin de se reconstruire et de se réintégrer – le degré d'intégration étant une condition décisive pour bénéficier du renouvellement de l'autorisation de séjour obtenue pour raisons personnelles majeures.

Cette initiative conçoit aussi un rôle préventif important, en empêchant les situations de se détériorer encore plus, ce qui protégera les migrant-e-s et leurs enfants. Il est décisif que ce texte soit adopté à Berne! ■

## Contexte

### BIENTÔT UNE PROTECTION POUR TOUTES LES VICTIMES?

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018 en Suisse.

Le 13 octobre dernier, le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Grevio) a publié un premier rapport sur l'application de cette convention en Suisse. Entre autres problèmes, il relève, en matière de protection des migrantes victimes de brutalités, «des lacunes dans le traitement de ces demandes d'autorisation de séjour du fait de disparités dans l'examen des demandes et d'un manque de sensibilisation et de formation des professionnels concernés».

Acceptée par la commission des institutions politiques du Conseil national, puis son homologue du Conseil des Etats, l'initiative parlementaire «Garantir la pratique des cas de risque en cas de violence domestique selon l'art. 50 de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)» veut rectifier le tir.

En modifiant la LEI, elle veut offrir une vraie protection à l'ensemble des victimes de violence domestique venues en Suisse par regroupement familial. Le texte définit ainsi des critères clairs, selon lesquels ces victimes peuvent quitter leur conjoint sans mettre en péril leur séjour. Il stipule aussi que les victimes de violence domestique pourront bénéficier d'une protection indépendamment du statut de séjour de leur conjoint-e.

Le texte a été mis en consultation jusqu'au 15 mars. Il devrait être voté par les Chambres fédérales en 2023. ■

## Carte blanche à COLLECTIF VAUDOIS DE LA GRÈVE FÉMINISTE

### NOUS NE POUVONS PLUS ATTENDRE!

Le 23 novembre 2021, le collectif vaudois de la grève féministe avait interpellé le Conseil d'Etat face à l'urgence de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. À la suite de notre demande, une délégation de notre collectif a été conviée à une discussion «informelle», le 24 janvier dernier, avec la conseillère d'Etat (PS) Nuria Gorrite, accompagnée de la cheffe du Bureau de l'égalité, Maribel Rodriguez.

Depuis, nous n'avons reçu aucune réponse à nos revendications concrètes. Ce silence démontre l'absence inquiétante de volonté politique visant à mettre fin aux violences sexistes et sexuelles.

Une année plus tard, à l'occasion du 25 novembre 2022, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, nous avons dénoncé une fois de plus ce silence aux lourdes conséquences, en nous mobilisant par centaines dans les rues lausannoises.

Cette année encore, nous exigeons davantage de moyens, dont un soutien accru aux associations, ainsi que de sérieuses mesures de prévention et d'éducation contre les violences sexistes. Ces violences sont les conséquences ultimes et dramatiques de la société patriarcale. Elles constituent une violation des droits humains, une forme aiguë de discrimination et l'un des mécanismes cruciaux par lesquels les femmes et les minorités de genre sont maintenues dans une position de subordination.

L'Etat helvétique a signé la Convention d'Istanbul, qui vise à prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Nos autorités ont donc la responsabilité de tout mettre en œuvre pour prévenir et stopper ces violences. Or, le récent rapport du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique (GREVIO) confirme les manquements que nous dénonçons. La Suisse, aux niveaux fédéral et cantonal, doit donc renforcer sérieusement les moyens financiers et les mesures de prévention, d'éducation et de prise en charge pour lutter contre les violences et appliquer la Convention d'Istanbul. Les récentes déclarations de la conseillère fédérale (PLR) Karin Keller-Sutter, ou encore les dispositions mises en place par la Ville de Lausanne pour lutter contre les violences sexistes ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Nous en voulons plus!

Nous ne pouvons plus attendre! Le vendredi 25 novembre, une délégation de notre collectif s'est rendue auprès de différents membres du gouvernement vaudois afin de leur remettre, encore une fois, la liste de nos revendications. Nous demandons:

- Un observatoire cantonal des violences sexistes et sexuelles pour le canton de Vaud.
- Une politique éducative volontariste sur la base de programmes qui ont déjà fait leurs preuves (par exemple, le programme «sortir ensemble et se respecter»).
- Une formation obligatoire destinée à l'ensemble des actrices et acteurs des services publics impliqués sur la question.
- Une ligne téléphonique, joignable 24 heures sur 24, ainsi qu'un soutien accru aux associations.
- Le retrait de la réserve mise par la Confédération à l'article 59 de la Convention d'Istanbul (*lire en page 10*).

Nous demandons une réponse concrète à nos revendications, ainsi que la mise en œuvre d'un plan cantonal de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce plan nécessite des moyens financiers, dont le budget 2023 doit déjà tenir compte.

Si l'exécutif continue à nous ignorer, nous appellerons à des actions et mobilisations jusqu'à la mise en œuvre de nos revendications. Le 14 juin 2023, notre collectif appelle d'ores et déjà à une grève féministe dans toute la Suisse! ■

En 2022, les 300 plus riches de Suisse ont continué à soigner leur patrimoine.

# La crise leur va si bien

## SERVICES PUBLICS

« On n'y croit pas: alors qu'en 2022 la crise est partout et que le monde semble partir à la dérive, tout continue à briller dans les étages dorés de notre société. Les 300 plus riches de Suisse sont aussi riches qu'il y a une année »<sup>1</sup>.

Le magazine économique *Bilan* vient de dévoiler la dernière édition de son traditionnel classement des 300 plus riches de Suisse. Et le constat est plutôt alléchant: en 2022, la fortune cumulée de ces super-privilegié-e-s s'est maintenue à 820 milliards de francs, soit seulement 0,1% de moins que l'année précédente. Malgré les turbulences boursières, la guerre, l'inflation et la crise climatique. Ou plutôt, pour une partie d'entre elles et eux en tout cas, grâce à ces fileaux.

**2022, ANNÉE LUXUEUSE.** En tête du classement de *Bilan*, on trouve Gérard Wertheimer, le propriétaire de la chaîne de haute couture Chanel, établi à Genève. La fortune de M. Wertheimer est estimée entre 38 et 39 milliards de francs, en hausse de 9 milliards. Le luxe ne connaît pas la crise!

Derrière M. Wertheimer, on trouve la famille Hoffmann, Oeri et Duschmalé. Les propriétaires de la multinationale pharmaceutique Roche rétrogradent d'une place, mais affichent tout de même une fortune oscillant entre 30 et 31 milliards de francs. Rien que cette année, ils ont touché 750 millions de francs sous forme de dividendes. Pas mal! Un bonheur ne venant jamais seul, ces actionnaires comblés pourraient bientôt savourer une autre excellente nouvelle: le 7 décembre prochain, le parlement fédéral pourrait élire la conseillère aux Etats (PS) Eva Herzog, ex-ministre des Finances du canton de Bâle-Ville, pour succéder à Simonetta Sommaruga au Conseil fédéral. Or Eva Herzog, grande partisane d'une fiscalité douce pour les riches, est aussi connue pour ses liens privilégiés avec la pharma – ce qui lui avait valu d'être qualifiée de «porte-parole médiatique de Roche et Novartis» par l'attaché de presse de son propre parti<sup>2</sup>.

**ET VIVENT LES TRANSPORTS.** La troisième marche du podium va à Klaus-Michael Kühne, 23 à 24 milliards au compteur. M. Kühne est propriétaire de la société de logistique Kühne + Nagel et de l'armateur Hapag Lloyd. Il détient aussi un subs-

tantiel paquet d'actions de la compagnie aérienne Lufthansa. Sa solide prestation financière confirme que le secteur des transports, bien que fort polluant, reste des plus rentables.

Ce n'est pas la famille Aponte (*Mediterranean Shipping Company*, MSC) qui va nous contredire. Pointant à la cinquième place du classement avec une fortune de 19 à 20 milliards de francs, les détenteurs du géant maritime MSC (730 navires, dont 23 bateaux de croisière) sort d'une année faste. Ce qui ne l'empêche pas d'explorer de nouveaux horizons. «Soucieux de diversification, MSC a acquis Mediclinic Int., propriétaire de Hirslanden, avec le milliardaire sud-africain Johann Rupert (Richemont)», indique *Bilan*. En parallèle, «MSC s'est lancé dans le fret aérien grâce à un accord avec l'américaine Atlas Air et quatre Boeing 777-200 cargos». L'avenir appartient aux audacieux!

**GRAND CRU POUR LES POLLUEURS.** Globalement, les fortunes des plus gros pollueurs flambent à l'unisson de notre planète. «Les grands gagnants de cette année, ce sont assurément les multinationales du négoce de matières premières», indique *Bilan*. «Glencore, Mercuria, Vitol ou MSC et d'autres volent de sommet en sommet (...) Derrière ces sociétés parfois opaques, des familles ou groupes d'actionnaires, dont les patrimoines ont pris l'ascenseur, aidés par la déstabilisation des marchés du pétrole et du gaz». On citera notamment Jeremy Weir, Mike Wainwright et José Maria Larocca, trois multimillionnaires aux manettes du groupe de négoce Trafigura; Torbjörn Törnqvist, l'actionnaire principal du groupe Gunvor, qui a vu sa fortune doubler au cours de la dernière année (3,7 milliards de dollars); la famille Louis-Dreyfus, propriétaire du groupe de même nom, «qui réalise le meilleur résultat de son histoire». Ou encore Ivan Glasenberg, l'actionnaire de Glencore qui a empoché 1,5 milliard supplémentaire en 2022.

Pas de doute: l'ambiance «fin du monde» qui a plané sur 2022 n'a pas été pour déplaire aux innombrables capitalistes basés en Suisse. Entre le pognon et la planète, cela fait belle lurette qu'ils ont choisi. ■

<sup>1</sup> *Handelszeitung.ch*, 25 novembre 2022.

<sup>2</sup> *NZZ*, 25 novembre 2022.

## LONGUE-VUE

Depuis des mois, les œuvres d'entraide tirent la sonnette d'alarme: dans la prospère Suisse, des dizaines de milliers de personnes sont menacées de sombrer dans la pauvreté en raison du cocktail fatal formé par l'inflation et la stagnation des salaires. Interpellé, le Conseil fédéral refuse de prendre des mesures concrètes. L'exécutif annonce cependant qu'il continuera à «observer la situation» (*Blick*, 22 novembre). Une phrase qui, dans le Larousse de la langue de bois fédérale, trouve la traduction suivante: «Les pauvres, on s'en contrefout». ■

## MERCI PATRON!

Logique. La préoccupation du Conseil fédéral, c'est le bien-être des riches. Et là, le bilan est excellent. Soucieux de maintenir son statut de premier de classe, l'exécutif fédéral reste d'ailleurs à l'initiative. Son dernier bébé: une «taxe au tonnage» qui permettra aux compagnies maritimes établies en Suisse d'échapper à l'impôt sur le bénéfice. Un projet qui comblera d'aise la famille Aponte, propriétaire du groupe MSC, cinquième famille la plus riche de Suisse et grande pollueuse devant l'éternel. ■

## SOLUTION DE CONTINUITÉ

Tout cela ne risque guère de changer avec le dit «renouvellement» du Conseil fédéral, agendé au 7 décembre. En pole position, on a d'un côté un UDC (Albert Roesti) qui trempe jusqu'aux os dans les hydrocarbures; et, de l'autre, une PS (Eva Herzog) championne des baisses d'impôts pour les multinationales (*Wochenzeitung*, 24 novembre) et favorite de Novartis (*NZZ am Sonntag*, 27 novembre). On ne change pas une équipe qui gagne. ■

## VOUS AVEZ DIT BAISSÉ DES COÛTS?

En 2021, les caisses maladie ont dépensé au total 110 millions de francs, dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins, pour appâter de nouveaux clients (*Le Matin Dimanche*, 20 novembre). Étonnamment, les champions (de droite) de la réduction des coûts de la santé n'ont pas réagi à cette annonce. Peut-être parce qu'une grande partie d'entre eux bénéficient des largesses de ces mêmes caisses? ■

## Carton Rouge

À Coop et Migros. Les deux plus grands distributeurs du pays refusent d'accorder la compensation du renchérissement à leurs salarié-e-s, qui verront ainsi leurs revenus baisser de manière significative en 2023, dénonce le syndicat Unia (25 novembre). En guise de «compensation», les directions de Coop et Migros distribueront des bons d'achat à leurs employé-e-s – qui figurent parmi les plus mal payé-e-s du pays et travaillent dans le stress toute l'année. Une honte. ■

**BRÉSIL . Dans les périphéries, les cuisinières du mouvement des sans-toit mènent une lutte exemplaire contre la faim, décuplée par quatre ans de bolsonarisme. L'élection de Lula y ravive les espoirs de vaincre ce fléau — malgré de vives résistances.**

# « Ici, personne ne devrait avoir faim »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR  
DOUGLAS MANSUR . PHOTO

« L'être humain est fait pour briller, pas pour mourir de faim ». Sur une paroi de la cuisine solidaire du Mouvement des travailleurs sans-toit (MTST), les paroles d'une magnifique chanson de Caetano Veloso se détachent. Au cœur de Jardim Iguatemi, dans l'extrême-est de la métropole São Paulo, militant-e-s du MTST et habitant-e-s du quartier ont construit un baraquement sommaire, mais vital: chaque jour, les mots du célèbre chanteur brésilien s'y transforment en réalité.

**150 REPAS PAR JOUR.** « Depuis deux ans, nous distribuons 150 repas par jour, cinq fois par semaine, à des enfants et des adultes qui n'ont pas de quoi manger ». Les yeux de Dona Vilma — la soixantaine passée, le regard profond, les mains larges et fortes — brillent. Chaque jour, cette bénévole fait deux heures de bus pour mettre en pratique sa conviction: « Dans ce pays si grand et si riche, personne ne devrait souffrir de la faim ». Toujours prête à blaguer et à discuter, elle offre, avec sa collègue Rose, plus qu'un repas: de la chaleur humaine, de la dignité à une population meurtrie.

À Jardim Iguatemi, les années Bolsonaro ont en effet creusé un sillon de destruction. Chacun-e peut citer un-e proche décédé-e des suites de la pandémie, gérée de manière catastrophique par un gouvernement négationniste. Beaucoup ont perdu emploi et revenu — une situation aggravée par la destruction systématique des politiques publiques. Un drame similaire se joue dans toutes les périphéries urbaines du pays. Conséquence: l'insécurité alimentaire, quasiment éradiquée sous les gouvernements Lula (2003-2010), touche désormais plus de 58% de la population; et 33 millions de Brésiliens ne mangent pas à leur faim.

**DES ILOTS DE SOLIDARITÉ.** En 2020, les militant-e-s du MTST, un mouvement social qui occupe bâtiments ou terrains abandonnés pour y revendiquer la construction de logements populaires, se rendent compte de l'étendue du fléau. « Nous avons alors commencé à distribuer des centaines de paniers d'alimentation dans les périphéries » raconte Idiane Maria, coordinatrice du MTST, devenue cet automne la première employée domestique élue au législatif de l'Etat de São Paulo. « Mais cela ne suffisait pas: de nombreuses familles n'avaient même plus de



gaz. Il fallait leur proposer des repas déjà cuisinés ».

C'est dans ce contexte que naissent les cuisines solidaires. Le MTST en anime aujourd'hui 31, réparties dans onze Etats ainsi que dans le district fédéral, qui englobe la capitale Brasília. On trouve ces cantines dans les périphéries des grandes villes — à l'exception de deux d'entre elles, dressées au cœur des centres historiques de São Paulo et Rio de Janeiro, transformés depuis la pandémie en gigantesques campements improvisés où tentent de survivre des milliers de SDF.

En plus de proposer des repas gratuits et équilibrés, ces soupes populaires autogérées sont aussi des lieux de vie: on y dispense appuis scolaires, initiations aux technologies de la communication, moments de discussion ou conseils juridiques. Pour les enfants, des séances de « cinémas sans-toit » sont organisées — sans oublier le Noël solidaire. Quand la topographie le permet, les baraques sont bordées de jardins potagers, qui fournissent une partie des aliments cuisinés. Le reste provient de la campagne de dons orchestrée par le MTST et des apports de mouvements paysans solidaires — comme les sans-terre du MST ou le Mouvement des petits agriculteurs (MPA).

**ENTRE ESPOIRS ET EMBUCHES.** Le 1<sup>er</sup> octobre, les militant-e-s du MTST ont poussé un cri de joie en apprenant la victoire — serrée — de Luiz Inácio Lula da Silva

à la présidentielle. « Quelle sera la règle d'or de ce pays? Ce sera de garantir qu'aucun enfant n'ira dormir sans avoir bu un verre de lait, qu'aucun enfant ne se réveillera en n'ayant même pas un pain et du beurre à manger pour toute la journée » affirmait le futur président quelques semaines après le scrutin, faisant souffler un formidable vent d'espoir sur la cuisine solidaire de Jardim Iguatemi. Trente kilomètres plus loin, dans les gratte-ciels climatisés qui bordent l'opulente avenue Faria Lima — le plus grand centre financier d'Amérique latine —, l'ambiance est aux antipodes. La volonté du futur président de desserrer le carcan de l'austérité pour lutter contre la faim a déclenché la colère des marchés, relayée par une campagne médiatique qui fustige l'« irresponsabilité fiscale » du futur gouvernement — qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier. Un contexte encore durci par les partisan-e-s les plus exalté-e-s de Bolsonaro, qui restent mobilisé-e-s en faveur d'un coup d'Etat militaire.

La bataille contre la faim sera rude. Mais dans les rues étroites des périphéries, auprès des fourneaux chaleureux du MTST, elle continue de remporter chaque jour de belles victoires<sup>1</sup>. ■

<sup>1</sup> Article écrit à la suite d'une délégation solidaire organisée par l'organisation de coopération suisse E-changer au Brésil, du 11 au 22 novembre.

## LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR<sup>1</sup>

### LA CORRUPTION TUE

Un luxueux jet privé décolle de Zurich, avec à son bord cinq messieurs élégamment vêtus, venus de Zoug. La destination de ce voyage est Djouba, sur le Nil blanc, la capitale de la toute nouvelle République du Soudan du Sud. Les représentants de Glencore, le plus grand spéculateur mondial de pétrole, de gaz et de minerais, ne voyagent pas les mains vides. Ils emportent avec eux une douzaine d'attachés-cases noirs, remplis de liasses de billets de banque. Montant total: 800 000 dollars.

La scène s'est déroulée en juillet 2011, peu de temps après la proclamation d'indépendance de l'Etat du Soudan du Sud. Ces messieurs de Zoug avaient l'intention d'acheter du pétrole, le moins cher possible. Les attachés-cases contenaient de l'argent visant à corrompre le président du Soudan du Sud et ses complices. Le « Serious Fraud Office » britannique, un organisme de répression des fraudes graves, a enquêté sur cette opération de Glencore au Soudan du Sud. Le 3 novembre dernier, la multinationale a été condamnée à une amende de 315 millions de francs pour ce forfait. L'entreprise zougnoise a avoué que les chefs d'accusation étaient fondés, échappant ainsi à une sanction encore plus élevée.

Après l'arrêt de la cour britannique, la direction de Glencore a publié un communiqué étonnant. Le quotidien *Le Temps* en cite un extrait dans son édition du 4 novembre: « Notre comportement est inexcusable et n'a pas sa place dans notre stratégie commerciale à l'avenir. » Par le passé, le groupe zougnoise avait pourtant déjà publié, à plusieurs reprises, des aveux de culpabilité de la même veine. Peter Fraser, le juge qui a mené l'enquête britannique, a quant à lui sobrement constaté que « la corruption est le modèle commercial de Glencore ».

Le Soudan du Sud en est un exemple tragique. Le pays est le résultat de la plus longue lutte de libération d'Afrique. Dès 1955, les peuples de la région du Nil supérieur — les Dinka, les Nuer et les Shilluk — y ont combattu les armées du Nord arabo-islamique. À peine libéré, le Soudan du Sud, fort de 12 millions d'habitants, a été plongé dans une terrible guerre civile. Le président du nouvel Etat, Salva Kiir, un Dinka, a persécuté les membres de l'ethnie Nuer, dirigés par le vice-président Riek Machar. Depuis l'indépendance du pays, des dizaines de milliers de personnes sont mortes. Beaucoup d'entre elles ont été emportées par la famine, tandis que d'autres ont été tuées par des bandes d'assassins. L'argent de la corruption que Glencore a versé à Kiir a contribué à financer les massacres.

Selon l'agence économique Bloomberg, les amendes sont loin d'ébranler Glencore: « Au cours du premier semestre écoulé, le groupe a réalisé un bénéfice de 18,9 milliards de dollars, le plus élevé de toute son histoire. Il a distribué 4,5 milliards de dollars à son actionnariat au cours de cette période. »

Que faire maintenant? En Suisse, l'initiative sur la responsabilité des multinationales a été acceptée par le peuple, mais elle n'a pas obtenu la majorité des cantons. La conseillère fédérale (PLR) Karin Keller-Sutter avait combattu l'initiative. Elle avait toutefois promis de présenter une loi fédérale dès que l'Union européenne aurait formulé sa propre loi. Entre-temps, la loi européenne existe. Mais le Conseil fédéral reste les bras croisés. Une pétition lancée par des organisations non gouvernementales, des syndicats et des églises demande l'élaboration urgente de la loi qui doit empêcher les délits perpétrés par les groupes d'entreprises. Une initiative à soutenir! ■

<sup>1</sup> Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.